

Les monnaies locales : un outil économique et démocratique

Connaissez-vous la Roue, le Galleco, la Doume ou l'Eusko ? 40 000 adhérents particuliers utilisent ces monnaies locales, complémentaires de l'euro, dans le périmètre d'une ville, ou d'une région. Alternative économique autant que démocratique, la monnaie locale permet de soutenir l'économie réelle d'un territoire et de se réapproprier l'outil monétaire.

QU'EST-CE QU'UNE MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE ?

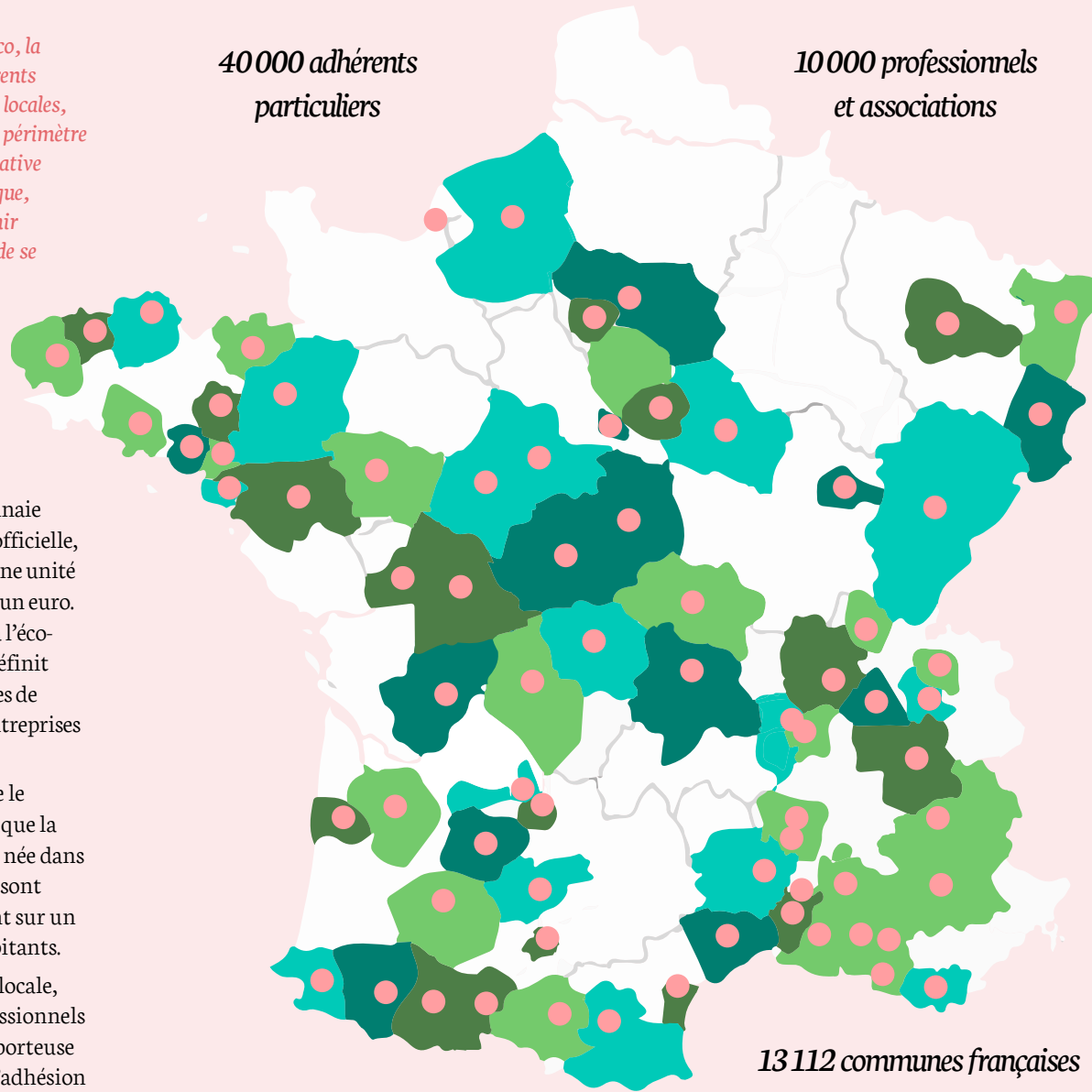
Une monnaie locale est une monnaie complémentaire de la monnaie officielle, l'euro. Elle lui est adossée, ainsi une unité de monnaie locale vaut toujours un euro. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS) définit les monnaies locales comme titres de paiement, à condition que des entreprises de l'ESS émettent ces titres.

La France est le pays qui compte le plus de monnaies locales. Alors que la première apparue, L'Abeille, est née dans le Lot-et-Garonne en 2010, elles sont aujourd'hui 82, dont 50 circulent sur un territoire de plus de 100 000 habitants.

Pour se procurer de la monnaie locale, les particuliers comme les professionnels doivent adhérer à l'association porteuse de la monnaie locale. Les frais d'adhésion permettent au projet de se développer : recruter des salariés, améliorer les outils de gestion de l'association, etc.

40 000 adhérents
particuliers

10 000 professionnels
et associations



Carte adaptée de la carte collaborative des monnaies locales complémentaires lancée par Sol sur uMap

13 112 communes françaises
sont couvertes par une
monnaie locale (soit 37,5 %)

Pour chaque monnaie locale, les adhérents professionnels constituent son réseau de circulation, qu'ils soient artisans, commerçants ou associatifs.

L'adhésion et le respect de la chartre d'engagement garantissent la traçabilité des transactions maintenues dans l'économie réelle et la qualité des produits et services proposés. En convertissant ses euros en monnaie locale, le consommateur s'assure donc que son argent est injecté dans le circuit de l'économie locale.

DES COLLECTIVITÉS INTÈGENT LA MONNAIE LOCALE À LEUR FONCTIONNEMENT

Parmi les 13 112 communes qui ont une monnaie locale circulant sur leur territoire, certaines y adhèrent elles-mêmes. L'adhésion de la ville de Grenoble au Cairn permet d'utiliser la monnaie locale dans les transports, les bibliothèques et le Musée de Grenoble. Grâce à l'adhésion du Lot-et-Garonne, les parents peuvent utiliser la monnaie locale, L'Abeille, pour payer la cantine.

Ces adhésions ouvrent l'utilisation des monnaies locales au secteur public en démocratisant l'usage. En effet, l'équivalent de 5 000 000 € actuellement en circulation reste une goutte d'eau alors que la valeur des billets en euro en circulation en France a été évaluée à 40 milliards d'euros en 2015. ●